

ANNEE 2022

**SEANCE PUBLIQUE
DU 28 MARS 2022**

Délibération n°

2022041

Date de convocation : 24/03/2022

Date d'affichage : 30/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 16
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 22

Vote : 22

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située Chemin de Carricazart à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 mars 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY.

Mmes Valérie RECARTE, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Nathalie HARAN.

Absents excusés : Céline FAYS (pouvoir à Mme Laure TREMOUILLE), Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECARTE), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), M. Bernard COMBES (pouvoir à Mme Guénaël LE CAM), M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), M. Mikel AMILIBIA.

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

OJ n°13 : Désignation des représentants auprès du Syndicat de la Nive Maritime

Monsieur Le Maire explique qu'il convient de modifier la liste des représentants de la commune auprès du syndicat de la Nive Maritime.

La commune a élu 2 représentants titulaires et un représentant remplaçant, alors que les statuts du syndicat, prévoit un seul délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection du délégué titulaire et du délégué suppléant :

Candidats : M. Christian GARRIGUES
M. Jean-Baptiste HALTY

Nbre de voix	Pour	Contre	Abstention
C. GARRIGUES	22	0	0
J.B. HALTY	22	0	0

➤ Le Conseil Municipal désigne :

- **M. Christian GARRIGUES**, délégué titulaire,
- **M. Jean-Baptiste HALTY**, délégué suppléant,

pour représenter la commune auprès du Syndicat de la Nive maritime.

Fait à Bassussarry le 28 mars 2022.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

